

Chaire *Vivre Ensemble* **Fondation Rennes 1**

Une Chaire pour aider les entreprises et les salariés à mieux vivre ensemble

Une actualité qui donne tout son sens au « vivre ensemble » en entreprise

Qu'importent le secteur d'activité dans lequel nous travaillons et notre statut professionnel, le confinement que nous venons de vivre a bouleversé nos vies, a eu et aura un impact considérable dans les entreprises aux plans économique, social et humain.

En termes de management, les entreprises vont notamment se trouver confrontées à des situations de vulnérabilité de leurs salariés. De ce fait, il n'aura jamais été aussi important de s'intéresser au « vivre ensemble » afin de garantir l'inclusion et le bien-être de tous dans l'entreprise, facteurs de performance de l'entreprise.

L'expérimentation d'un module de sensibilisation des salariés au « vivre ensemble » en entreprise

Le « vivre ensemble », volet social de la RSE, et plus précisément la gestion de la diversité, nécessite une mobilisation importante des entreprises mais aussi des salariés eux-mêmes. Partant de ce constat, la Chaire « Vivre Ensemble » a mis en place un module de sensibilisation des salariés au « vivre ensemble » en entreprise. L'inclusion de tous passe par le rôle que chacun peut jouer pour y parvenir.

D'une durée de deux heures, ce module, qui sera testé auprès de salariés des entreprises partenaires de la Chaire, consiste à présenter, sous forme de saynètes (jouées par des comédiens), diverses situations discriminantes ou de mise à l'écart. Les sujets retenus pour ce module sont : le racisme, l'homophobie, le harcèlement, les agressions relatives au physique ou en cas de retour au travail après un arrêt maladie.

Suite à ces saynètes et avec l'aide des comédiens et d'une formatrice spécialisée, les salariés participant à ce module pourront s'exprimer sur ce qu'ils viennent de voir et

réfléchir à la façon dont la situation présentée aurait pu être gérée, voire évitée.

Les résultats du test auprès de salariés, occupant des postes variés et de tous niveaux, seront communiqués sur le site de la Chaire.

Les prochains rendez-vous de la Chaire « Vivre Ensemble »

La Chaire vous propose deux rendez-vous au cours du dernier trimestre 2020.

Journée sur le thème « Du handicap invisible à la situation personnelle handicapante, du droit aux réalités managériales » (19 novembre 2020)

La gestion des handicaps invisibles (qu'ils soient ou non reconnus juridiquement avec la RQTH) et/ou des fragilités passagères des salariés liées à des problèmes personnels (familiaux, santé ou autres) posent, en pratique, de délicates questions managériales. Cette rencontre entre des entreprises et des experts, organisée par la Chaire, permettra de mettre en lumière les difficultés rencontrées sur le terrain par les managers mais aussi les salariés concernés par ces situations handicapantes et de présenter des expériences innovantes d'entreprise en vue de montrer en quoi le droit et la gestion des ressources humaines doivent évoluer.

Quatre tables rondes permettront de débattre de :

- Handicaps, handicaps invisibles et situations personnelles handicapantes: quel cadre juridique? quelles réalités?
- Reconnaître le handicap invisible en entreprise: quel processus? quelles difficultés? quels risques et quels intérêts pour l'entreprise?
- Gérer le handicap invisible: des actions les plus simples aux pratiques les plus innovantes
- Gérer le handicap invisible en entreprise: quelle gouvernance? dans quel cadre? juridique ou hors juridique?

Informations pratiques :

Journée sous la responsabilité scientifique de Anne Joyeau, Maître de conférence, IGR-IAE Rennes, et de Sylvie Moisdon-Chataigner, Maître de conférence HDR, Faculté de droit, Université Rennes 1

Date : jeudi 19 novembre 2020 (9h-18h)

Lieu : Faculté de droit, Université Rennes 1

Public : Entreprises, Experts, Instances diverses concernées par ces questions

Inscription : gratuite mais obligatoire (jusqu'au 9 novembre 2020)

Programme : <https://chaire-vivre-ensemble.univ-rennes1.fr/evenements/du-handicap-invisible-la-situation-personnelle-handicapante-du-droit-aux-realites>

Pour vous inscrire : <https://hisph.sciencesconf.org/>

Rencontre sur « La gestion du fait religieux en entreprise » (10 décembre 2020)

La gestion du fait religieux est toujours délicate en pratique. En effet, si le fait religieux représente une faible part du contentieux en entreprise, celui-ci ne doit pourtant pas être négligé. D'abord parce que ces chiffres sont en constante augmentation. Ensuite parce que ces litiges font souvent l'objet d'une médiatisation importante, souvent préjudiciable à l'entreprise. Enfin parce qu'il existe des outils permettant de s'en prémunir efficacement.

D'où l'idée de la Chaire d'organiser une rencontre entre des spécialistes de la question et des entreprises, afin que ces dernières fassent part de leurs expériences, de la manière dont elles se sont saisies de la question, des succès et des échecs rencontrés, et de dégager ensemble des solutions permettant d'anticiper efficacement les conflits sur le terrain.

Informations pratiques :

Demi-journée sous la direction scientifique de Lionel Honoré, Professeur de gestion, Université de Bretagne Occidentale et Aurélien Rissel, Maître de conférence, Faculté de droit, Université Rennes 1

Date : jeudi 10 décembre 2020 (14h-18h)

Lieu : Faculté de droit, Université Rennes 1

Public : Entreprise, Experts, Instances diverses intéressées par cette question

Programme : <https://chaire-vivre-ensemble.univ-rennes1.fr/evenements/la-gestion-du-fait-religieux-en-entreprise>

Inscription : gratuite mais obligatoire (consulter le site de la Chaire)

Titulaire de la Chaire :

Brigitte Feuillet-Liger

Professeur à la Faculté de droit de Rennes

Contact :

helene.fayet@univ-rennes1.fr

Retrouvez-nous sur internet :

Sur le site de la Chaire

<https://chaire-vivre-ensemble.univ-rennes1.fr/>

Sur le site de la Fondation Rennes 1

<https://fondation.univ-rennes1.fr/chaire-vivre-ensemble-fondation-rennes-1>

 Chaire Vivre Ensemble Fondation Rennes 1

Pour nous joindre